

couple royal fit remettre au gouverneur 3 800 florins à répartir — après examen par la Commission de gouvernement — entre les personnes qui avaient présenté des demandes directes au roi et à la reine. (75)

Après les élections municipales qui firent triompher les libéraux, le « Courrier » jubila. Etant donné que ce journal passait pour être l'organe du gouvernement, le roi — qui avait la presse en horreur — fut choqué de cette manifestation de joie et fit dire à Théodore de la Fontaine que « si le gouvernement a remporté une victoire sur l'opposition il convient peu à sa dignité de s'en réjouir publiquement. » (76) Pour le moment, le gouverneur, qui veut se laver de tout reproche, a peine à faire croire au roi que le « Courrier » n'a aucune attache avec le gouvernement ; mais l'attitude que le journal adoptera sous peu à l'égard du gouvernement ne tardera pas à convaincre le roi grand-duc sur les véritables intentions de ses propriétaires, les frères Metz.

Relevons encore, pour cette même année, l'achat, par Guillaume II, des hauts-fourneaux de Berg et de Rollingen, du château de Berg ainsi que des terres y attenantes. Le tout fut acquis des mains d'Alphonse du Pasquier, baron de Dommartin - de Blochausen pour la somme de 632 000 florins. Sous la direction de La Thuilleries, maintenu provisoirement en fonctions, on construisit à Berg 4 fours à chaux chauffés aux gaz du haut-fourneau, ce qui était une nouveauté. (77)

Avant de relater le dernier voyage de Guillaume II au Grand-Duché il y a lieu de définir son attitude dans l'épineuse *question religieuse*. Celle-ci primait tous les événements depuis l'apparition de Mgr J. Th. Laurent que le roi grand-duc avait reçu à La Haye, le 23. 1. 1842, c'est-à-dire huit jours avant l'arrivée du vicaire apostolique à Luxembourg.

Dès le début de son règne le souverain s'était avisé de se livrer à certaines tractations avec l'internonce Capaccini, à l'insu des autorités néerlandaises et luxembourgeoises. L'on n'arrive pas à admettre l'excuse que les pourparlers devaient être tenus secrets parce que le fanatisme protestant, tout en se laissant aller à de violentes menaces, se refusait d'accorder au roi le droit de conclure un traité avec le chef de l'Eglise catholique. (78)

Si certains historiens catholiques veulent bien concéder à Capaccini le mérite d'avoir obtenu du roi la non-exécution du concordat de 1827 \*), on ne lui pardonne pas d'avoir persisté dans la solution du vicariat apostolique. (79) N'arrivant pas à dissuader le roi grand-duc de l'idée à laquelle il tenait beaucoup, la création d'un évêché luxembourgeois, c'est à force de ruse que le négociateur de Rome arriva à faire accepter certains points dont la portée devait échapper à

---

\*) En 1841 les notables catholiques consultés par Stieff, et qui étaient des orangistes, étaient pour le maintien du concordat.